

Comptes annuels

AFNIC

IMMEUBLE INTERNATIONAL
2 RUE STEPHENSON

78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX

Exercice clos le : 31 Décembre 2003

APE : 72.3Z

SIRET : 414 757 567 00022

DVA

3, rue Pétigny

Tél : 01 30 97 08 78

Fax : 01 30 97 08 79

78000 VERSAILLES

Comptes annuels

ASSO - Bilan actif

ASSO - Bilan passif

ASSO - Compte de résultat

BILAN ACTIF

	31/12/2003			31/12/2002
	Brut	Amort. & Prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val. similaire	171 501	136 595	34 907	59 605
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	1 146 983	789 952	357 031	604 734
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations	2 287	2 287		
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts	49 824	49 824		49 050
Autres immobilisations financières	47 076		47 076	46 114
TOTAL (I)	1 417 672	978 658	439 013	759 503
Comptes de liaison				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances d'exploitation (3)				
Créances usagers et comptes rattachés	716 288	693	715 595	765 426
Autres créances	697 308		697 308	315 778
Valeurs mobilières de placement	919 734		919 734	830 025
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	406		406	90 258
Charges constatées d'avance (3)	32 457		32 457	18 727
TOTAL (II)	2 366 194	693	2 365 501	2 020 215
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Ecarts de conversion actif				7 702
TOTAL GENERAL (I à V)	3 783 866	979 351	2 804 514	2 787 420
(1) dont droit au bail				
(2) dont à moins d'un an				
(3) dont à plus d'un an				
ENGAGEMENTS RECUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisé par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				

BILAN PASSIF

		31/12/2003	31/12/2002
		Net	Net
FONDS ASSOCIATIFS			
Fonds propres			
Fonds associatifs sans droit de reprise			
<i>Dont legs et don. avec contrepartie d'actifs immo., subv. d'invest. affectés à des biens renouvelables</i>			
Ecarts de réévaluation			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves		2 015 888	2 207 060
Report à nouveau			2 978
RESULTAT DE L'EXERCICE (excédent ou déficit)		94 570	- 194 150
Autres fonds associatifs			
Fonds associatifs avec droit de reprise			
Résultats sous contrôle des tiers financeurs			
Ecarts de réévaluation			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables			
Provisions réglementées		34 907	59 605
Droits des propriétaires (Commodat)			
TOTAL	(I)	2 145 364	2 075 493
Comptes de liaison	(II)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour risques		7 500	15 263
Provisions pour charges			
TOTAL	(III)	7 500	15 263
FONDS DEDIES			
Sur subventions de fonctionnement			
Sur autres ressources			
TOTAL	(IV)		
DETTES (1)			
Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		26 554	
Emprunts et dettes financières divers (3)			
Avances et acomptes reçus sur commandes			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		85 087	124 840
Dettes fiscales et sociales		539 028	537 965
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		982	33 847
Autres dettes			13
Produits constatés d'avance (1)			
TOTAL	(V)	651 651	696 664
Ecarts de conversion passif	(VI)		
TOTAL GENERAL	(I à VI)	2 804 514	2 787 420
(1) Dont à moins d'un an (A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		650 657	696 664
(1) Dont à plus d'un an (A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		994	
(2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque		26 554	
(3) dont emprunts participatifs			
ENGAGEMENTS DONNES			

COMPTES DE RESULTAT

		31/12/2003	31/12/2002
		Total	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Ventes de marchandises			
Production vendue			
Prestations de services		2 590 784	2 567 095
MONTANT NET DES PRODUITS D'EXPLOITATION		2 590 784	2 567 095
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation		641 097	63 224
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges		5 828	75 099
Collectes			
Cotisations		562 670	607 488
Autres produits		13 960	2 924
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	(I)	3 814 339	3 315 829
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de marchandises			
Variation de stocks (marchandises)			
Achats de matières premières et autres approvisionnements		902	265
Variation de stocks (matières premières et autres approvisionnements)			
Autres achats et charges externes (2)		890 288	1 118 829
Impôts, taxes et versements assimilés		112 797	105 814
Salaires et traitements		1 626 764	1 444 501
Charges sociales		819 385	727 295
Autres charges de personnel		7 880	279
Dotations aux amortissements sur immobilisations		289 066	320 449
Dotations aux provisions sur immobilisations			
Dotations aux provisions sur actif circulant			867
Dotations aux provisions pour risques et charges			
Autres charges		23 379	38 180
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (3)	(II)	3 770 460	3 756 479
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION	(I-II)	43 878	- 440 650
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun			
Excédent attribué ou déficit transféré	(III)		
Déficit supporté ou excédent transféré	(IV)		
PRODUITS FINANCIERS			
De participations (4)			
Autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (4)		2 412	4 175
Autres intérêts et produits assimilés (4)		12 507	14 701
Reprises sur provisions et transferts de charges		7 702	
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		14 389	45 720
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	(V)	37 011	64 597
CHARGES FINANCIERES			
Dotations aux amortissements et aux provisions		774	25 811
Intérêts et charges assimilées (5)			
Différences négatives de change		9 076	379
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	(VI)	9 851	26 190
2 - RESULTAT FINANCIER	(V-VI)	27 160	38 407
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	(I-II+III-IV+V-VI)	71 039	- 402 243

COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2003	31/12/2002
	Total	Total
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	1 177	6 764
Sur opérations en capital	3 307	
Reprises sur provisions et transferts de charges	29 026	29 644
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	33 511	36 408
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		- 200 820
Sur opérations en capital	1 902	
Dotations aux amortissements et aux provisions	4 266	29 135
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	6 168	- 171 685
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	27 342	208 093
Impôts sur les bénéfices (IX)	3 811	
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	3 884 860	3 416 833
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX)	3 790 291	3 610 983
5 - SOLDE INTERMEDIAIRE	94 570	- 194 150
+ Report de ressources non utilisées des exercices antérieurs		
- Engagements à réaliser sur ressources affectées		
6 - EXCEDENT OU DEFICIT	94 570	- 194 150
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) dont redevances sur crédit-bail mobilier dont redevances sur crédit-bail immobilier		
(3) dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(4) dont produits concernant des entreprises liées		
(5) dont intérêts concernant des entreprises liées		
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Produits		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
TOTAL		
Charges		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations		
Personnel bénévole		
TOTAL		

Annexe

Règles et méthodes comptables
Faits caractéristiques
Ventilation du chiffre d'affaires net
Immobilisations
Amortissements
Provisions inscrites au bilan
Etat des échéances, créances et dettes
Produits à recevoir
Détail des produits à recevoir
Charges à payer
Détail des charges à payer
Produits et charges constatés d'avance

Règles et méthodes comptables

(Décret n° 83-1020 du 29-11-1983 - articles 7, 21, 24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels d'une association, selon la nouvelle réglementation comptable des associations (règlement du CRC n° 99-01 et 99-03).

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques, en conformité avec les dispositions du Code de commerce.

Dans les paragraphes qui suivent, nous précisons pour chaque élément significatif, le mode d'application de la méthode du coût historique ou en soulignant, le cas échéant, les dérogations qui y ont été apportées.

Seules sont exprimées les informations significatives.

I - Immobilisations corporelles :

Valeur brute :

La valeur brute des immobilisations est égale au coût d'achat (prix d'achat et frais accessoires ayant une valeur vénale) ou de production effectivement supporté par l'Association, déduction faite de la TVA lorsqu'elle est déductible. En cas d'apport, elle est égale à la valeur d'apport.

Les amortissements des immobilisations sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue :

- Concessions, brevets et droits similaires (logiciels) :

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire sur une durée de quatre ans. Fiscalement, les logiciels sont amortis sur un an au prorata du temps.

La pratique des amortissements dérogatoires permet de constater la différence entre les annuités d'amortissements fiscaux et les annuités d'amortissements pour dépréciations.

- Matériel de bureau et informatique :

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire dégressif sur une durée de quatre à cinq ans.

- Mobilier :

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire sur une durée de cinq ans.

II - Créances et dettes :

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances ont été, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

III - Disponibilités :

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Faits caractéristiques

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS SIGNIFICATIVES

1. FAITS CARACTERISTIQUES

1.1. Assujettissement aux impôts commerciaux :

Dans le cadre des nouvelles dispositions fiscales des associations, la Direction Générale des Impôts considère que l'AFNIC doit être assujettie aux impôts commerciaux à compter du 1er janvier 2000. Selon l'administration : *"est lucratif un organisme qui permet à des professionnels, des fournisseurs d'accès à l'Internet, de réaliser une économie de dépenses, un surcroît de recettes ou de bénéficier de meilleures conditions de fonctionnement quand bien même cet organisme ne rechercherait pas de profit pour lui-même"*.

Toutefois, l'AFNIC a bénéficié de la mesure de bienveillance en faveur des associations de bonne foi. En conséquence, l'Association n'a pas été imposée sur ses résultats bénéficiaires des exercices comptables 1998 et 1999.

Au titre de l'exercice 2003, l'AFNIC n'a pas d'Impôt sur les Sociétés à payer, car son résultat fiscal bénéficiaire de 98 804 € a été diminué du même montant, par l'imputation de ses "amortissements réputés différés" créés au titre des exercices déficitaires antérieurs.

1.2. Option pour le report en arrière des déficits (carry-back) :

Au titre de l'exercice 2002, l'AFNIC a souhaité bénéficier de l'option pour l'application du report en arrière des déficits. Cette option a permis d'imputer le déficit fiscal de l'exercice 2002 sur le bénéfice fiscal de l'exercice 2000. Ce calcul a fait naître en 2002 une créance sur le Trésor Public pour un montant de 200 820 € qui correspondait à l'excédent d'impôt précédemment versé par l'AFNIC.

Cette créance est remboursable au terme d'une période de cinq ans lorsqu'elle n'a pas été utilisée dans ce délai pour le paiement de l'Impôt sur les Sociétés.

Au titre de l'exercice 2002, la comptabilisation de cette créance a diminué les charges d'un montant de 200 820 €

A la clôture de l'exercice 2003, cette créance n'a pas été utilisée, elle est donc indiquée à l'actif du bilan de l'AFNIC pour un montant identique.

1.3. Lancement de trois projets de développement technologique :

Trois projets de développement "NIC Générique", "IDsA" et "Numérobis" ont été labellisés dans le cadre du Réseau National de Recherche en Télécommunications (RNRT) et du programme Société de l'Information (PROGSI) durant l'exercice 2002.

Le coût global de ces trois projets, dont une partie des dépenses a été engagée par l'AFNIC durant l'exercice 2002, est financé en partie par des aides du Ministère de l'Industrie, sous forme de subventions à recevoir de 2003 à 2005.

Au titre de l'exercice 2003, les subventions comptabilisées en produits se sont élevées pour un montant de 630 879 €

2. ENGAGEMENTS FINANCIERS RECUS

Dans le cadre d'un contrat de soutien au démarrage, le conseil d'administration a décidé d'accorder en 1999, un compte courant d'associés à la Société Anonyme "CYBEOSPHERE" (ex. @arc-en-WEB), pour un montant en principal de 91 469 €

Durant le premier semestre 2001, le conseil d'administration a décidé le versement d'une avance supplémentaire de 53 357 €

Un avenant à ce contrat a été signé en octobre 2001 par les deux parties. Cet avenant stipule le remboursement de la dette selon les modalités suivantes :

- le remboursement échelonné du principal de la créance (144 827 €) sur une période de 36 mois (01/11/2001 au 01/10/2004) ;
- le paiement d'un intérêt annuel au taux de 3,45 %.

Au 31 décembre 2003, le principal de ce prêt est d'un montant de 49 824,47 € cette somme a fait l'objet d'une provision, à hauteur de 100 %, pour un montant de 49 824,47 €

3. AUTRES INFORMATIONS SIGNIFICATIVES

3.1. Crédit d'Impôt Recherche :

L'AFNIC qui effectue des dépenses de recherche et de développement, a souhaité bénéficier de l'application du Crédit d'Impôt Recherche. Cette option pour ce dispositif, qui est irrévocable, va s'exercer pour la période du 1er janvier 2000 au 31 décembre 2003. Le calcul du Crédit d'Impôt Recherche est égal à 50 % de l'excédent des dépenses de recherche de l'exercice par rapport à la moyenne des dépenses exposées au cours des deux exercices précédents, revalorisées de la hausse des prix à la consommation. Pour le premier exercice d'application du régime, le Crédit d'Impôt Recherche est égal à 50 % des dépenses de l'exercice 2000.

Au titre de l'exercice 2000, l'annuaire "HarmoNIC" a engendré un Crédit d'Impôt Recherche pour un montant de 77 492 € qui a été imputé sur l'Impôt sur les Sociétés dû par l'AFNIC.

Au titre de l'exercice 2001, le projet "IPV6" inscrit dans le cadre d'une activité éligible au Crédit d'Impôt Recherche.

Au titre de l'exercice 2002, les projets "IDsA" et "NIC Générique" s'inscrivent dans le cadre d'une activité éligible au Crédit d'Impôt Recherche.

Au titre de l'exercice 2003, les trois projets labellisés "NIC Générique", "IDsA" et "Numérobis" s'inscrivent dans le cadre d'une activité éligible au Crédit d'Impôt Recherche. L'AFNIC ne bénéficie plus d'une créance sur le Trésor pour ces trois projets, en raison de la déduction faite des subventions comptabilisées.

3.2. Valorisation des gratuités et du bénévolat :

Les valorisations des contributions volontaires qui présentent un caractère significatif font l'objet d'une information dans l'annexe portant sur leur nature et leur importance. Ces contributions volontaires correspondent au bénévolat et aux gratuités dont a bénéficié l'Association.

Au titre de l'exercice 2003, il n'y a eu aucune mise à disposition gratuite ou participation de bénévoles.

Les temps d'intervention des membres du conseil d'administration de l'AFNIC ne sont pas rémunérés, la valorisation de ces différentes interventions n'est pas calculée.

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET

(Décret 83-1020 du 29-11-1983 - Article 24-21)

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	2 526 859	44 954	2 571 813
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	18 971		18 971
Total	2 545 830	44 954	2 590 784

IMMOBILISATIONS

Cadre A	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement, de recherche et développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
Total I			
Total II	170 813		689
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements et aménagements des constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			
Installations générales, agencements et aménagements divers	309 710		
Matériel de transport			
Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 033 751		17 878
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Total III	1 343 461		17 878
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	2 287		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	144 214		962
Total IV	146 501		962
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	1 660 774		19 529

Cadre B	Diminutions		Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations Valeur d'origine
	Par virement	Par cession		
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement, de recherche et développement (I)				
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)			171 501	
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, aménag. constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Installations générales, agencements et aménagements divers		3 098	306 612	
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier		211 258	840 372	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Total III		214 356	1 146 983	
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations			2 287	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		48 276	96 900	
Total IV		48 276	99 187	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		262 631	1 417 672	

AMORTISSEMENTS

Cadre A SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Valeur en début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Sorties / Reprises	Valeur en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement recherche développ.				
Autres immobilisations incorporelles				
Total I				
Total II	111 208	25 387		136 595
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Instal. générales, agenc. et aménag. constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Installations générales, agencements et aménagements divers	45 755	31 281	2 439	74 596
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	692 972	232 398	210 014	715 356
Emballages récupérables et divers				
Total III	738 727	263 679	212 454	789 952
TOTAL GENERAL (I + II + III)	849 935	289 066	212 454	926 547

Cadre B IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Cadre C VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			Cadre C PROV. AMORT DEROGATOIRES	
	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Dotations	Reprises
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établis., recherche développ. (I)					
Aut. immobilisations incorporelles (II)	25 387			516	25 215
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Instal. génér., agenc. aménag. construc.					
Instal. techn., matériel util. industriels					
Instal. génér., agenc. et aménag. divers	31 281				
Matériel de transport					
Matériel bureau et informatique, mobilié	22 718	209 680			
Emballages récupérables et divers					
Total III	53 999	209 680			
TOTAL GENERAL (I + II + III)	79 386	209 680		516	25 215

Cadre D MOUVEMENTS DES CHARGES A REPARTIR S/ PLUSIEURS EXERCICES	Montant net début d'exercice	Augmentations	Dotations exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

	Montant au début de l'exercice	Augmentations : Dotations exercice	Diminutions : Reprises exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées				
Provisions pour reconstitution gisements miniers et pétroliers				
Provisions pour investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	59 605	516	25 215	34 907
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger av. 01/01/92				
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger ap. 01/01/92				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
Total I	59 605	516	25 215	34 907
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change	7 702		7 702	
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour grosses réparations				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés payés	7 561	3 750	3 811	7 500
Autres provisions pour risques et charges				
Total II	15 263	3 750	11 513	7 500
Provisions pour dépréciations				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation	2 287			2 287
Sur autres immobilisations financières	49 050	774		49 824
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients	867		174	693
Autres provisions pour dépréciations				
Total III	52 203	774	174	52 804
TOTAL GENERAL (I + II + III)	127 072	5 041	36 902	95 211

<i>- d'exploitation</i>		174
<i>Dont dotations et reprises : - financières</i>	774	7 702
<i>- exceptionnelles</i>	4 266	29 026

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation de l'exercice (Art. 39-1-5 du CGI)

ETAT DES CREANCES ET DES DETTES

Cadre A	ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
De l'actif immobilisé				
Créances rattachées à des participations				
Prêts (1) (2)				
Autres immobilisations financières				
De l'actif circulant				
Clients douteux ou litigieux				
Autres créances clients				
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts taxes et versements assimilés				
Divers				
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers				
Charges constatées d'avance				
Total		1 542 954	1 495 878	47 076

(1) Dont prêts accordés en cours d'exercice

(1) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts et avances consenties aux associés

Cadre B	ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit : (1)					
- à un an maximum à l'origine					
- à plus d'un an à l'origine					
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)					
Fournisseurs et comptes rattachés					
Personnel et comptes rattachés					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux					
Impôts sur les bénéfices					
Taxe sur la valeur ajoutée					
Obligations cautionnées					
Autres impôts, taxes et versements assimilés					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Groupe et associés (2)					
Autres dettes					
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
Total		651 651	651 651		

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

(2) Emprunt, dettes contractés auprès des associés

PRODUITS A RECEVOIR

(Décret 83-1020 du 29-11-1983 - Article 23)

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	31/12/2003	31/12/2002
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	223 776	216 620
Autres créances	433 762	83 190
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
Total	657 538	299 811

DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR

	31/12/2003	31/12/2002
Créances clients et comptes rattachés		
418000 CLIENTS PROD.NON ENC.FACT	223 776	216 620
Total	223 776	216 620
Autres créances		
468700 DIVERS PROD. A RECEVOIR	6 676	83 190
468701 TOTAL SUBVENT° A RECEVOIR	427 086	
Total	433 762	83 190
TOTAL GENERAL	657 538	299 811

CHARGES A PAYER

(Décret 83-1020 du 29-11-1983 - Article23)

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	31/12/2003	31/12/2002
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	36 321	35 941
Dettes fiscales et sociales	183 077	174 217
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes :		
Total	219 398	210 158

DETAIL DES CHARGES A PAYER

	31/12/2003	31/12/2002
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
408000 FOURN. FACT.NON PARVENUES	36 321	35 941
Total	36 321	35 941
Dettes fiscales et sociales		
428100 PROV.AUGM.INDICE FONCTION	320	320
428200 DETTES PROV./CONGES PAYES	125 984	117 444
438100 CH PATR REVALORISATION IN	80	80
438200 CHARG.SOC./CONGES A PAYER	56 693	56 373
Total	183 077	174 217
TOTAL GENERAL	219 398	210 158

PRODUITS ET CHARGES CONSTATES D'AVANCE

(Décret 83-1020 du 29-11-1983 - Article 23)

Produits constatés d'avance	31/12/2003	31/12/2002
Produits d'exploitation		
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
Total		

Charges constatées d'avance	31/12/2003	31/12/2002
Charges d'exploitation	32 457	18 727
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
Total	32 457	18 727

SOMMAIRE

Comptes annuels

ASSO - Bilan actif	1
ASSO - Bilan passif	2
ASSO - Compte de résultat	3

Annexe

Règles et méthodes comptables	5
Faits caractéristiques	6
Ventilation du chiffre d'affaires net	8
Immobilisations	9
Amortissements	10
Provisions inscrites au bilan	11
Etat des échéances, créances et dettes	12
Produits à recevoir	13
Détail des produits à recevoir	13
Charges à payer	14
Détail des charges à payer	14
Produits et charges constatés d'avance	15